



261, Roy-Audy – Boucherville, Québec – J4B 1C9
Tél. : (450) 655-4378 Téléc. : (450) 655-3532
airevelo@videotron.ca

NORMES POUR LES STATIONNEMENTS DE BICYCLETTE

Comme vous le savez les citoyens voyagent de plus en plus en bicyclette que se soit pour faire des courses ou pour se rendre au travail.

La valeur moyenne des bicyclettes peut varier entre \$200.00 et \$700.00. Pour le vrai sportif elle peut aller jusqu'à \$2000.00 et même plus.

Il est donc nécessaire pour les commissions de transports, les villes, les commissions scolaires et tous commerçants qui recherchent la clientèle des cyclistes de fournir des stationnements adéquats qui peuvent bien sécuriser les vélos sans les endommager.

Le cadenas U est certainement le plus populaire, difficile à briser il se transporte bien. Il est robuste et on peut dire qu'il est maintenant la norme. Pour de notre présentation nous assumons que l'usagé utilise un cadenas en U.

Règle numéro un : Bien choisir l'endroit ou les supports seront installés

Ils doivent être installés dans un endroit visible ou il y a beaucoup de trafic, mais sans danger pour les piétons. Ils doivent être d'une hauteur minimum de 25 pouces afin d'être visible et d'éviter les trébuchements et les chutes.

La construction doit être en métal rigide de haute résistance galvanisé à chaud uniforme et lisse, certain sont recouvert de peinture polyester fini à chaud ou de tube polyéthylène. L'encrage au sol doit permette de les fixer au béton et autre surface. Les ancrages doivent permette d'enlever facilement les stationnements si le remisage d'hivers est nécessaire.



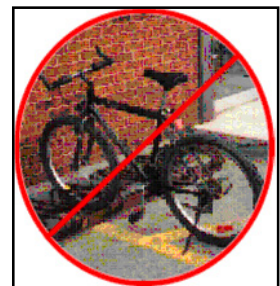
Bonne localisation

Règle numéro deux : Choisir le type de support

Commençons par éliminer les supports bas de gamme, les clôtures, les parcomètres, les barreaux de galerie et les designs spéciaux qui permettent seulement de sécuriser la roue avant sans offrir un support pour l'ensemble de la bicyclette.

Ceux-ci sont une invitation au voleur qui part avec le cadre et la roue arrière. L'achat d'une roue avant n'est pas très dispendieux et notre voleur a un vélo neuf.

Les stationnements peints finissent toujours par rouiller, c'est pourquoi nous recommandons fortement **la galvanisation**.



Trop bas - rouillé

Règle numéro trois : définir l'usage du stationnement et la valeur du vélo à protéger

Est-ce un stationnement de courte durée (Ex : course au dépanneur) ou pour une période plus longue (Ex: travail, étude etc....) voire même plusieurs jours. Le vélo doit-il être protégé des intempéries ?

Règle numéro quatre : Bien sécuriser le vélo

Pour les bicycles laissés sans surveillances pour une période de huit heures et plus (École, CEGEP, Hôpital, etc....) Les modèles CP et VG offrent la possibilité de barrer le cadre et la roue avant avec l'anneau vertical du support. Nous obtenons ainsi une sécurité de 80%. Il reste la roue arrière qui est plus difficile à enlever à cause du système d'engrenage. Par un deuxième cadenas en U l'usagé pourra aussi sécuriser cette roue.

Le support du type mâchoire est le plus sécuritaire avec ses trois points d'attaches. Une fois refermé sur la bicyclette il sécurise les deux roues et le cadre avec un seul cadenas. Il faut qu'il soit de bonne qualité pour que les points de contact soient toujours bien alignés. Le support SAE montré ci -dessous répond bien à ces normes.



Certaines villes américaines (Santa Cruz, Palo Alto...) offrent des niches ou petits cubicules pour garer les bicycles ainsi que leurs accessoires qui sont complètement à l'abri des intempéries et des voleurs.



Sécurité Maximum



Trop bas



Pas très recommandé



Le plus populaire



Modèle VG... Des vélos bien droits